

INFORMATION SUR LA NORME EN 50536:2011 (Protection contre la foudre Systèmes d'avertissement d'orages électriques EN 50536:2011)

RÉDUCTION DES RISQUES PAR DÉTECTION PRÉVENTIVE DES ORAGES ÉLECTRIQUES

La récente norme européenne de détection d'orages électrique, puise son origine dans la grave menace, pour les êtres humains et la propriété, provoquée par ce phénomène atmosphérique destructeur.

Chaque année, des blessures graves, des décès et des dommages à la propriété touchant tous les secteurs de l'activité publique ou privée se produisent suite aux effets directs ou indirects des décharges de la foudre. La prolifération d'équipements électroniques et de données, extrêmement sensibles aux perturbations électro-atmosphériques, a considérablement augmenté les pertes causées par ce phénomène naturel.

La norme identifie les situations à risque suivantes:

- Prévention des désastres écologiques pour les activités dans lesquelles un accident de ce genre pourrait avoir des conséquences graves pour l'environnement. Par exemple : la production ou l'utilisation de produits chimiques, explosifs, radioactifs, toxiques, etc.
- Prévention des risques professionnels: sécurité sur les lieux de travail à risque en cas d'orages.
- Bâtiments, moyens de transport ou structures en plein air, ouverts au public.
- Pertes d'opérations ou de processus industriels.
- Sauvegarde de biens sensibles: systèmes informatiques, contrôles électriques ou électroniques, systèmes d'alarme, de sécurité ou d'urgence.
- Services de bases dont la continuité, la qualité ou la récupération rapide doivent être garanties: Télécommunications, production, transport ou distribution d'énergie, services de santé ou d'urgence.
- Concentrations de personnes dans des zones ouvertes : rassemblements massifs, compétitions sportives, activités industrielles, agricoles, d'élevage et de pêche.
- Infrastructures: ports, aéroports, chemins de fer, routes, autoroutes, etc.
- Zones avec nécessité de protection civile ou environnementale: prévention des incendies de forêt, etc.

La norme comprend un guide pour déterminer l'utilité d'un système de détection d'orages qui fournit une information anticipée de l'activité électrique atmosphérique afin de donner la possibilité de prendre des mesures préventives de nature temporaire, préétablies par l'utilisateur dans ses protocoles d'urgence.

Exemples de mesures temporaires possibles à caractère préventif:

- Alerte envoyée aux responsables par des avertissements optiques, acoustiques, GSM, etc.
- Activation des générateurs d'électricité auxiliaires
- Débranchement des équipements critiques et sensibles aux perturbations électro-atmosphériques.
- Suspension des activités à risque.
- Évacuation des zones exposées.

Le département technique d'Aplicaciones Tecnológicas, S.A. fournit gratuitement cette analyse normative pour un emplacement déterminé et, de la même manière, collabore avec ses clients pour des emplacements multiples, en déterminant leurs besoins dans leur globalité en matière de détection d'orages conformément à la norme EN 50536 : 2011, afin de réduire les situations à risque identifiées par cette norme et antérieurement décrites.

ATSTORMv2 est un détecteur d'orages de classe I par mesure du champ électrique qui informe de toutes les phases d'un orage, en permettant une marge de temps de quelques dizaines de minutes pour la prise d'actions préventives préétablies :

http://www.at3w.com/site/upload/ficheros/at3w_francais_preventive.zip